



# ANVIN

Mesdames et Messieurs les anciens combattants,  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,  
Mesdames, Messieurs.

Avec le conseil municipal, je suis heureux de vous inviter à la Commémoration de l'Armistice de 1945 en ce **jeudi 8 mai 2014**, selon le programme ci-dessous :

- 11h00 : Place du Bicentenaire, rassemblement.
- 11h15 : Départ du défilé.
- 11h30 : Place de la Mairie :  
Recueillement devant le monument aux morts.  
Dépôt de gerbe. Prise de parole.
- 12h00 : Salle des fêtes : vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants présents au défilé.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette cérémonie.

André OLIVIER, Maire d'Anvin.



# ANVIN

Mesdames et Messieurs les anciens combattants,  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,  
Mesdames, Messieurs.

**1954-2014 :**  
Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire  
de la fin des guerres en Indochine  
et de la bataille de Dien Bien Phu

A cette occasion, avec le conseil municipal, nous vous donnons rendez-vous le **mardi 29 avril 2014**, selon le programme ci-dessous :

- 18h30 : Place de la Mairie : Rassemblement devant le monument aux morts.  
Dépôt de gerbe, prise de parole et recueillement.  
Suivis du vin d'honneur en mairie.

Comptant sur votre présence à cette cérémonie particulière.

André OLIVIER, Maire d'Anvin.

## INFOS ANVIN AVRIL 2014

Mesdames, Messieurs

Après l'installation du conseil municipal (issu de l'élection du 23 mars) le 28 mars à laquelle vous avez été nombreux à participer, je reviens vers vous par l'intermédiaire de cette « infos Anvin d'avril » pour vous donner des informations sur le fonctionnement du conseil et d'autres avis. Vous avez également entre les mains l'invitation pour le traditionnel défilé du **8 mai**. Mais avant, le **29 avril** nous donnera l'occasion de nous retrouver pour rendre hommage à ceux qui ont combattu lors des combats en Indochine.

Lors du conseil municipal du 3 avril, les délégations aux adjoints ont été précisées.

Ainsi, pour **Mme Dominique NIVEL-1<sup>ère</sup> adjointe**, il s'agit de la délégation de signature, des affaires sociales, des affaires scolaires, de la gestion du personnel féminin, de la gestion de la salle des fêtes, du cadre de vie et du fleurissement de la commune.

Pour **Mr Patrick VANNEUVILLE-2<sup>ème</sup> adjoint**, il est en charge des affaires économiques, de la jeunesse et des sports, de la vie associative, des cérémonies et de la communication. Il est également délégué à l'assemblée communautaire des Vertes Collines du Saint Polois.

Trois conseillers délégués complètent la municipalité : **Mr Frédy Petit**, auprès du Maire pour le personnel technique masculin, **Mme Nadège Bouchard**, auprès de la 1<sup>ère</sup> adjointe pour le fleurissement et l'environnement, **Mr Jean-Marc Playoult**, auprès du 2<sup>ème</sup> adjoint pour les équipements sportifs et les cérémonies.

Avec le maire, ces cinq élus seront indemnisés selon la grille prévue par le code des collectivités territoriales, sans alourdir la charge pour le budget.

Sur le site internet de la commune, vous découvrirez l'ensemble des participants aux commissions et autres représentations du conseil municipal.

**A partir du lundi 5 mai**, l'accès au parking situé devant la mairie d'Anvin sera fermé aux horaires d'entrée et de sortie de l'école. Le comportement de certains conducteurs et le non respect des règles de sécurité et de stationnement obligent à cette décision. De plus, le plan Vigipirate toujours d'actualité, nous incite à redoubler de vigilance à proximité des lieux accueillant du public. Les contrôles par les services de gendarmerie seront renforcés.

*Le conseil municipal réfléchit à d'autres mesures pour la sécurité de tous, et des enfants en particulier.*

*N'attendons pas qu'un accident se produise pour réagir.*

## INFOS ANVIN AVRIL 2014

Les prochaines semaines nous offrent plusieurs rendez-vous (qui sont notés dans le calendrier distribué en début d'année). **D'autres manifestations** vous sont également proposées :

\*ce dimanche **4 mai** : spectacle de variétés à la salle des fêtes à partir de 15h30, au profit de la classe découverte des CM2 du RPI,

\*dimanche **11 mai** : le Syndicat d'Initiative organise la journée « Peintres dans la rue » avec la Palette régionale. La journée se terminera par une exposition des œuvres réalisées, à la salle des fêtes à 17h,

\*dimanche **25 mai** (en même temps que le scrutin des Elections Européennes), le RPI organise une journée d'animations au profit de la classe découverte des CM2 avec brocante, lavage de voitures... dans la cour de l'école d'Anvin.

### D'autres informations importantes :

\*Pour les **centres aérés** de cet été organisés par la Communauté de Communes des Vertes Collines du Saint Polois : des tracts seront diffusés prochainement. Un centre se déroulera en juillet à Anvin. Pensez à vous renseigner.

\***Rue Podevin** : A compter du 1<sup>er</sup> mai, la circulation sera en sens unique, au départ de la place de la mairie en direction de la rue de St Pol. Une limitation de vitesse à 30km/h sera également mise en œuvre.

Au plaisir d'échanger avec vous sur ces sujets et d'autres à votre demande.

Pour le conseil municipal, le maire, André OLIVIER.

Pour écrire directement au maire : [maireanvin-a.olivier@orange.fr](mailto:maireanvin-a.olivier@orange.fr)